
Renvoi au comité de salut public de l'adresse des Amis de la liberté à Vendôme qui font l'éloge du représentant du peuple Garnier (de Saintes), lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des Amis de la liberté à Vendôme qui font l'éloge du représentant du peuple Garnier (de Saintes), lors de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 505;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28673_t1_0505_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Il y a environ 18 mois que je le suis de cette manière pour le service de la côte de ce district que j'ai fait constamment jusqu'à ce jour.

En vertu du décret j'ai donc droit de réclamer le traitement de chef de brigade pendant le temps de mon service, ce qui ferait une somme considérable. Mais je m'empresse d'en faire hommage à ma patrie et te prie de vouloir bien le faire accepter à la Convention.

Je ne suis point riche mais j'ai 2,500 liv. de rente pour moi, ma femme et mes enfants, et ils suffisent à un républicain qui n'a d'autres désirs que de voir frapper de la foudre qui va partir de la cime de la divine Montagne, tous les ennemis de la liberté et de la souveraineté des peuples. S. et F. »

LAPORTE aîné, chef de la légion de la garde nat. du distr. de Narbonne et vice-présid. de la Sté popul. de Narbonne épurée par le repr. Chaudron-Roussau.

45

La Société populaire de Nantes a monté, armé et équipé quatre cavaliers jacobins, qui n'attendent que des ordres pour aller combattre les satellites des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de salut public (1).

46

Les amis de la liberté à Vendôme s'applaudissent de l'heureuse impression que la présence du représentant du Peuple Garnier (de Saintes), a faite dans cette commune sur les esprits et sur les cœurs. L'aristocratie a frémi de rage, les patriotes ont tressailli d'allégresse; les dons patriotiques se sont multipliés : dans la seule commune de Vendôme ils s'élèvent à plus de 50,000 liv.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (2).

47

La Société populaire de Puy-Montagne adresse à la Convention nationale la description d'une fête qui a eu lieu dans cette commune à l'occasion de la plantation de l'arbre de la liberté, et de l'inauguration du temple de la Raison. Elle félicite la Convention sur son active surveillance qui a sauvé la République, et demande que son nom de *Puy-St.-Martin*, soit converti en celui de *Puy-Montagne*.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux Comités d'instruction publique et de division (3).

(1) P.V., XXXVI, 258. B⁴ⁿ, 15 flor. (2^e suppl.); Mon., XX, 357; J. Sablier, n^o 1291; J. Fr., n^o 584.

(2) P.V., XXXVI, 258. B⁴ⁿ, 15 flor. (2^e suppl.).

(3) P.V., XXXVI, 258. B⁴ⁿ, 13 flor. Dép. de la Drôme.

[Extrait du p.-c. de la fête; 10 germ. II] (1).

La Société républico-populaire du Puy-Montagne de concorde avec la municipalité, ce jour ayant été fixé pour faire l'inauguration du temple dédié à la Raison et à la morale tout comme aussi planter l'arbre de vie qui doit seul fixer les regards de tous les bons républicains, plusieurs membres des sociétés environnantes désirant partager avec les frères de la Société de Puy-Montagne la joy et l'antousiasme qui caractérise des vrays républicains, s'étant rendu dans notre commune, l'heure indiquée étant arrivée, la Société est venue en cors prendre à la maison commune la déesse de la Liberté portée sur un char représentant le bonheur de tous les Français, entourée de 40 nymphes vêtues de blanc toutes décorées d'un rubant tricolore portant une pique de la main droite, ces nymphes représentant la modestie, la pudeur et la sagesse; venoit ensuite un respectable vieillard trainé sur un char supérieurement décoré de tout ce que la nature peut fournir de couleurs tricolores; étoient sur le char autour de luy 12 jeunes enfans offrans la scène la plus touchante par leur soin et leur caresse rendant le respect et la vénération que tout citoyen de tout âge doit à la veillesse. La municipalité en écharpe escortait l'un et l'autre char. Venoit ensuite la charrue du paisible cultivateur traînée par une paire de bœufs portant entre leurs cornes l'abondance, représentation d'autant plus touchante que nécessaire, d'où dépens par le labeur et la vigilance de tous les bons citoyens le salut de la République. Venoit (*sic*) ensuite des citoyens de tout art et métier portant les outils nécessaires à leur état s'y dévouans tout entier chacun à ce qui le concerne au besoin et au salut de la République.

Dans cet ordre le cortège a fait le tour des principales rues de la commune et s'est rendu de suite dans cet ordre dans le temple de la Raison. La déesse a été placée avec le vieillard, les nymphes et les jeunes enfans dans un endroit désigné à ce sujet décoré par des guirlandes de verdure se tenant toutes signifiant l'union avec laquelle tous les républicains doivent être étroitement liées.

Le président après avoir ouvert la séance par les acclamations ordinaires: les cris de Vive la République mille fois répétés, le président a annonce qu'on va adresser les vœux à l'éternel luy demander qu'il bénisse nos travaux qu'il fasse triompher nos armes, qu'avec son bras juste et vengeur, il terrasse les ennemis d'un peuple qui ne veut adorer que luy et suivre sa sainte volonté. Un membre fait la prière, ensuite des himnes religieux ont fait retentir les voûtes du temple. Plusieurs membres se sont succédés à la tribune, d'autres ont développé les principes de la sainte morale et de la raizon, d'autres ont fait connoître au peuple la tyrannie et la célératesse des roy et la haine implacable que tout républicain doit avoir pour leur gouvernement. Des himnes patriotiques ont été chante d'intervalle à intervalle où tous les républicains par leur chant ont témoigné leur joy et leur alégresse; ensuite dans l'ordre comme est dit ci-dessus le cortège est sorti du temple ayant à sa tête une musique guerrière et deux

(1) F¹⁷ 1010^A.